



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 02.11.2009 L'an deux mille neuf et le neuf novembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mme ESPIÉ.

**Absents** : Mmes RAHOU, THUEL (excusées), Mr LE ROCH.

N° 09/136

**Secrétaire** : Mme GALINIER.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Madame Combes*

**VERSEMENT  
SUBVENTION A  
L'A.F.E.V.**

Dans le cadre du Projet Educatif Local, l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (A.F.E.V.), mène des actions d'accompagnement à la scolarité en direction des élèves de Saint-Juéry.

*Adopté à l'unanimité*

Considérant la qualité de ces interventions et son implication dans les écoles et le collège de Saint-Juéry, il est proposé d'aider financièrement l'A.F.E.V. comme suit :

- 1 000 € pour l'action "les volontaires de la santé"
- 750 € pour l'action "un bon coup de pouce"
- 700 € au titre de l'accompagnement à la scolarité au collège du Saut de Sabo
- 700 € au titre de l'accompagnement à la scolarité à l'école Marie Curie

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de verser à l'Association A.F.E.V. les subventions ci-dessus exposées.

DIT que les crédits ont été inscrits au budget principal.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 12 février 2010  
Jacques LASSERRE  
Maire,